

L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT



ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
 Réclamations.....— 2 »
 Chroniques locales.....— 4 »
 Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
 3, Place de la Bourse, 3

ADMINISTRATION & RÉDACTION :

De 8 h. du matin à 8 h. du soir
3, PLACE DE LA BOURSE
 De 8 h. du soir à minuit
9, COURS DE LA LIBERTÉ, 70

ABONNEMENTS :

3 mois 6 francs
 Lyon et départ^s limitrophes. 5 fr. 50 c.
 Pour les autres départ^s.... 6 fr. 50 c.
 (Étranger : port en sus)
 Les abonnements partent du 1^{er} du mois

L'administration de l'Avenir de Lyon, a décidé que le numéro d'aujourd'hui ayant droit à la somme de cent francs, était le numéro

25,628

Le numéro de lundi (15,494), se trouvant dans les invendus, l'administration, selon ses engagements, a désigné aujourd'hui un nouveau numéro, qui est le numéro

6,075

Par conséquent, les porteurs des numéros 25,628 et 6,075 du journal portant la date de dimanche 30 mars, sont priés de passer dans nos bureaux, pour toucher chacun la somme de cent francs, à titre de gratification.

Reçu de l'Avenir de Lyon la somme de soixante-quinze francs pour le numéro 9,173 du jeudi 27 mars; la somme de vingt-cinq francs, qui reste à l'Avenir, sera déposée au bureau de l'assistance publique.

Lyon, 30 mars 1884.

Th. MURIER, rue de Jussieu.

A NOS LECTEURS

L'Avenir de Lyon a promis de donner chaque jour à ses lecteurs une somme de cent francs. Pour tenir ses engagements et rester strictement dans les limites de la loi, le Conseil d'administration avise les lecteurs de l'Avenir de Lyon, qu'il désignera tous les jours publiquement, à six heures du soir, dans son local, place de la Bourse, n° 3, sans tirage et sans calcul d'aucune sorte, le numéro d'ordre au porteur duquel sera donné la somme de cent francs à titre de gratification.

C'est à nos lecteurs de s'en rapporter pour cette répartition à notre entière bonne foi.

L. D. P.

Lilia pedibus destrue : L. D. P., c'est la devise des illuminés flamboyant sur la poitrine de Balsamo et dans l'ancre d'Althotas. M. Deroulède, qui se vante d'avoir lu Corneille et de l'avoir compris, n'a lu que Dumas. Le merveilleux l'a séduit. Il inonde la France d'un médaillon, où se lie un cabalistique : L. D. P., à une lettre près, c'est la sentence que prononce le grand cophte. Le créole élevé en bronze, place Malsherbes, doit bien rire de son imitateur.

Nous avons eu hier une grande fête patriotique. M. Paul Deroulède était dans nos murs. Sous ses yeux, nos adroits gymnastes ont fait assaut d'habileté et de souplesse. L'auteur des *Chants du Soldat* a bien auguré de l'avenir; la revanche est prochaine, les sauts périlleux ont été superbes. Les trapèzes, avec leurs grappes vivantes, ont eu des aspects d'arcs triomphaux.

La Prusse n'a qu'à bien se tenir, M. Paul Deroulède veille, la rime pauvre au poing.

Il convient à Lyon, plus qu'ailleurs, de ne parler qu'avec respect des choses de la patrie. Jeunes et vieux, parmi les républicains de toutes nuances, et même parmi les royalistes, il reste des combattants de l'année terrible. Beaucoup des nôtres sont tombés à Nuits, à Dijon, dans tout l'Est; il est indiscutable que pour la patrie en danger s'apaiseraient de nouveau nos querelles de parti, byzantines, toujours trop a-gres, souvent paralysantes. On est demeuré chauvins — malheureusement — dans ce coin de France. On ne s'est pas assez rendu compte que c'est de son chau-

vinisme que la France faillit mourir.

La Ligue des Patriotes a, chez nous, de nombreux adhérents. On ne saurait blâmer ceux qui se rangent sous cette bannière; ils le font vaillamment. Mais ils ne réfléchissent point. Autrement ils comprendraient que leur œuvre est une hérésie nationale et que M. Paul Deroulède commet une mauvaise action.

Cet aveu fera pousser les hauts cris. Il déconcertera cette phalange de guerriers, décorés à l'avance de la médaille d'Antonin Mercié. On nous accusera de ne point aimer ce pays de France. A de telles accusations on ne répond point : on attend l'heure. Il faut avoir l'énergie de dire tout haut sa pensée; peut-être, accordera-t-on à celui qui brave les préjugés de la foule, le courage d'affronter, le cas échéant, le feu des bataillons ennemis.

En fondant sa ligue, M. Deroulède a continué son métier de versificateur de caserne. Il a pris au sérieux son rôle de Tyrtée; il a cru qu'il devait sonner de la trompette pour avoir illustré des miriflons. Poète millionnaire et vers besoigneux. On s'est engoué de ces rimes de soldats. Qui donc a lu, autrement sonores et autrement vibrantes, les *Idylles prussiennes*, de Théodore de Banville? Celui-là n'a insulté personne pour plaindre la sublime vaincue et cracher sa révolte à la face des vainqueurs. De grands garçons laids et bêtes ne récitent pas de lui, au coin d'un paravent, en se faisant un accent gascon de contrebande, un poème qui veut être railleur et qui n'est que stupide.

Mais nous sommes ainsi faits, la barbe militaire de M. Deroulède nous a plu et nous avons enfourché avec lui ce grand cheval de bataille qui s'appelle la Revanche, un cheval de carton dont nos voisins doivent s'amuser.

Cette ligue des patriotes est une hérésie. Quel pays sommes-nous, qu'il est besoin d'une secte pour réveiller notre amour-propre national? Pour que ne s'endorme pas en nos cœurs le sentiment de la Patrie, il faut que tous les matins M. Deroulède sonne la diâne.

La France s'oubliait, la France cessait d'être la France; elle avait renié son passé, renoncé à l'avenir, sur sa gloire défunte, elle se vautrait paresseusement quand il est venu le Messie, accordant son luth mal réglé; c'en était fait de notre honneur sans lui. Il paraît que la Gaule était à jamais endormie dans l'abjection frivole.

Mais, à sa voix, les Français, sortant de leur torpeur, ont reconnu vaguement les couleurs tricolores au bout de la hampe. Ils ont balbutié que le bleu, le blanc et le rouge réunis, c'était l'emblème de la patrie. Et les initiés ont reçu une médaille de sagesse. Et la France a été sauvée.

Et c'est profondément ridicule, d'avoir accueilli par des bravos cet homme qui méritait des coups de sifflets.

Ah! ça, qui donc en France a le monopole de la Patrie? Ligue des patriotes? Est-ce à dire que tous ceux qui ne sont point de la Ligue ne sont point des patriotes? Est-ce qu'il y a des brevets de patriotisme?

Combien sont-ils les adhérents? Un million. Mais les hommes valides, en état de porter les armes, en France, sont douze millions. Il y a donc selon de l'arithmétique M. Deroulède, onze millions d'individus, qui ne sont pas patriotes, sans compter les femmes et les enfants?

Si la Prusse veut se donner la peine de compiler le dossier de la L. D. P. elle

en arrivera à cette conclusion que sur trente-cinq Français il n'y a qu'un patriote.

Voilà le danger de ce catalogue, voilà la faute, voilà l'hérésie, voilà le crime.

On a voulu faire gigantesque, on a fait tout petit. C'est un éclat de tonnerre qui a fini en pétarade. Jamais manifestation ne fut plus vaine ni plus ridicule. M. Deroulède y a trouvé sa popularité; les *Chants du soldat* en sont à leur centième édition. Et les peintres Detaille et Neuville ont donné du regain aux pioupious de leurs toiles, mais la France n'y a rien gagné — qu'une ligue maladroïte.

Qu'on déchire ces feuillets de sociétaire, qu'on flanque au feu ces médailles et qu'on en fonde un canon colossal qui tournera vers l'Est sa gueule puissante. Et puisque la Ligue des Patriotes existe, qu'on dise ceci : Sont membres de la ligue : tous les Français.

M. Deroulède a rendu hommage à Corneille : il dit aimer le grand tragique qui burina des vers sur des cuirasses d'airain, — non avec un crayon d'adjudant de semaine, — mais avec le stylet grec en pur acier trempé. Si Corneille vivait, avec quelles strophes indignées, il souffleterait cette ligue et comme il déshabillerait ce Tyrtée secondaire qui a taillé sa renommée dans un lambeau tricolore taché de sang français.

L'âme de la patrie n'est pas endormie; elle veille toujours. M. Deroulède fait croire aux étrangers que notre vieil honneur a besoin de stimulant : Il est sot de laisser taxer d'indifférence une nation qui, voilà quarante-vingt-dix ans, pour défendre sa liberté et son territoire, jeta quatorze armées à la rencontre des rois.

Octave LEBESGUE.

Le cabinet Canovas del Castillo, poursuit son œuvre de décomposition.

M. Pidal, le fougueux clercal, qui est à la tête du ministère des travaux publics, vient de rendre une ordonnance interdisant, les dimanches et jours fériés, tout travail fait pour le compte de l'Etat par des particuliers.

Une ordonnance du capitaine-général de Madrid prescrit que, chaque après-midi, deux mille hommes de la garnison de Madrid doivent assister aux sermons du carême dans trois églises désignées par le grand aumônier de l'armée et du palais.

Il faut que la monarchie soit vraiment malade pour se mettre si bien avec l'église. Elle se tourne vers le clergé, n'est-ce pas lui qui donne l'extrême-onction?

ENQUÊTE ÉCONOMIQUE

La Chambre de commerce de Paris propose ces palliatifs aux maux dont souffre l'industrie française.

Une rigoureuse économie dans les dépenses publiques même les plus nécessaires.

L'ajournement de toute nouvelle entreprise qui ne serait pas immédiatement productive et l'affectation des ressources aux travaux en cours les plus utiles au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.

La stabilité gouvernementale et la constance d'un régime économique libéral sont des conditions indispensables au relèvement de la confiance et du crédit.

Les lois d'économie politique devraient prendre pas sur les débats de politique pure, afin d'activer les solutions impatientement attendues par le commerce et l'industrie, notamment à ce qui touche à la législation des Sociétés, des faillites, des marchés à terme, etc.

Il conviendrait, en outre, de confier à l'industrie privée, dans la plus large mesure possible, la construction et l'exploitation des ports, canaux et de leur outillage.

L'impôt sur la grande vitesse devrait être un des premiers dégrèvés, afin de développer

les transactions en amenant les Compagnies de chemins de fer à opérer une réduction égale conformément aux engagements pris dans leurs conventions avec l'Etat.

L'abaissement des tarifs de la petite vitesse sur le transport des matières premières nécessaires à l'industrie et à l'agriculture serait une condition indispensable de leur prospérité.

La suppression des 20 centimes extraordinaires dont les patentables restent grevés sur les 63,5 qui ont été votés en 1872 pour équilibrer le budget de 1873, apporterait un grand soulagement aux charges énormes que subissent le commerce et l'industrie.

Des mesures devraient être prises pour assurer la protection de nos marques de fabrique et de provenance.

A la suite de l'incident Lasker, l'Amérique a décidé qu'elle ne serait plus représentée à Berlin. On se souvient que M. Bismark avait traité M. Sargent comme un simple député au Reichstag; celui-ci en a référé à son gouvernement, qui lui a fièrement répondu qu'il l'approuvait dans toutes ses démarches.

Enfin, le despote allemand a donc trouvé une puissance l'obligeant à courber le front. Cette puissance est une République; c'est d'un heureux augure pour l'avenir.

NOS INFORMATIONS

— Le congrès socialiste ouvrier a commencé hier à Roubaix, MM. Jules Guesde et Dormoy y ont pris la parole.

— On annonce que M. Casimir Parier, officier professeur à l'école de Fontainebleau, et frère du sous-secrétaire d'Etat à la guerre, est chargé d'une mission au Pérou. Il doit quitter Paris ces jours-ci, avec son ordonnance et un artiller qui on a démonté pour la circonstance.

Franchement, le budget est assez restreint pour qu'on ait le droit de se demander si ce voyage, qui coûtera fort cher, serait fort indispensable pour l'instruction de l'armée française.

— L'Avenir de Lyon est sensible à la sympathie que lui porte le Progrès de la Marne. Mais il assure son confrère que rien ne saurait lui faire changer sa ligne de conduite.

— L'auteur de l'envoi d'un service à l'empereur d'Allemagne serait le comte de Paris. L'Événement met le Gaulois au défi de prouver le contraire.

— On annonce que M. Leroux, chef de bureau de la sûreté générale au ministère de l'intérieur, brigue en ce moment la succession, sinon à titre définitif, au moins à titre provisoire, de M. Schnerb à la direction de ce service.

On sait que M. Schnerb va être nommé préfet de la Gironde, en remplacement de M. Saisset-Schneider.

M. Leroux est un réactionnaire avéré. Sous l'Empire comme sous le Seize-Mai, il a appartenu en qualité de substitut à divers parquets. Il a été également chef du cabinet de M. Andrieux, préfet de police.

Suffrait-il donc d'avoir été un serviteur de l'Empire, un agent de politique réactionnaire pour obtenir de l'avancement du gouvernement de la République?

— Comme lieu de transportation, le ministre de la marine estime que le choix de la Guyane peut être accepté : le climat est sain dans le plus grand nombre de ses parties; mais cette colonie ne pourra recevoir qu'environ deux mille relégués. Pour un plus grand nombre, il faudrait des préparatifs considérables, et ce serait peut-être aggraver le côté financier du projet de loi.

Il demande, en outre, un an pour l'application de la loi.

La commission, après avoir entendu le ministre, a maintenu la Guyane comme lieu de relégation; mais elle croit devoir laisser à l'administration la responsabilité de l'application de la loi.

— La Société de Port-Breton, qui a causé la ruine et le désespoir de tant de familles, se reconstitue. Des personnes « pieuses » envoient à cet effet, des circulaires à domicile. Heureusement qu'il y a des lois en France, même contre les escrocs de sacristie.

DÉSORGANISATION

On lit dans le *Télégraphe* :
 « Il paraît que des plaintes nombreuses se produisent sur le manque de surveillance qui se révèle dans divers services administratifs. Des dissentiments ne cessent de surgir entre les fonctionnaires placés à la tête des administrations publiques, et ces dissentiments nuisent à la bonne marche des affaires. Il est question d'adresser au cabinet une interpellation sur le désarroi qui règne dans diverses administrations, et d'une façon plus générale, sur l'absence de direction dans les affaires intérieures. »
 D'autre part, la *France* s'exprime ainsi :
 « Un grand nombre de députés de la majorité se plaignent très vivement de l'attitude actuelle des membres du cabinet ; ils reprochent à MM. Jules Ferry et Waldeck-Rousseau de ne s'occuper que des questions parlementaires et de négliger complètement les questions administratives. Au ministère des affaires étrangères par exemple, les députés ministériels sont toujours reçus avant les ambassadeurs, qui sont parfois obligés de revenir deux ou trois fois pour pouvoir conférer avec M. Jules Ferry. »

Le Tonkin

Le général Millot, commandant en chef du corps expéditionnaire, vient d'envoyer au ministère de la marine le texte des deux proclamations qu'il a faites à son arrivée au Tonkin. La première de ces proclamations est adressée à nos troupes ; elle rend hommage à leur bravoure ; elle les engage à lutter courageusement ; elle invoque le nom de la République et se termine ainsi :
 « En luttant, vous n'oublierez pas que les lois de la guerre condamnent toujours les cruautés et même les mauvais traitements envers les vaincus, et que c'est un devoir pour le soldat d'une nation civilisée de montrer de la mansuétude et de la pitié envers son ennemi à terre. »
 La seconde proclamation est adressée aux populations du Tonkin. Elle dit que la France est prête à réorganiser l'administration tonkinoise, à régler les impôts d'une manière équitable, à assurer la liberté du travail et du commerce, à agir avec fermeté contre les pirates. Le général Millot conclut ainsi :
 « En un mot, comptez sur moi pour faire de vous un peuple libre, prospère, et vous débarrasser des entraves qui paralysent votre expansion. Quant aux moyens de réaliser ce programme, je les trouverai dans l'appui que vous me prêterez, dans le vif désir que j'ai de satisfaire à vos légitimes aspirations ; je les trouverai surtout en prenant vos droits, vos lois, vos coutumes et la loyauté pour guides, ma conscience et mon amour du bien pour inspirateurs. »
 M. J. Dupuis, l'explorateur du Tonkin, est arrivé hier à Marseille, à bord du *Saghalien*. Le corps expéditionnaire et les indigènes lui ont donné avant son départ de nombreuses marques de sympathie. Les officiers présents à Hanoi l'ont invité successivement à leur mess, depuis l'amiral Courbet et son état-major, jusqu'aux sous-lieutenants.
 De leur côté, les notables tonkinois d'Hanoi, voulant témoigner leur reconnaissance à M. Dupuis, qui a toujours plaidé leur cause, lui ont fait cadeau d'un vaste et magnifique terrain, situé au centre de la ville européenne, qui s'étend sur les rives du fleuve Rouge.

M. Raynal, qui est le protecteur des grandissimes compagnies, voulait, naguère faire établir une gare dans un certain quartier de Bordeaux. M. Saisset-Schneider se refuse d'appuyer ce projet qui favorisait des intérêts privés au détriment de l'intérêt général. Qui l'emporte ? M. Raynal, bien entendu, et voici pourquoi le préfet de la Gironde sera remplacé par le policier Schnerb.

JUSTICE ET MAGISTRATURE

En 1882, une jeune fille qui tenait, près de Mont-de-Marsan, un petit magasin de rouennerie fut obligée de suspendre ses paiements. Sur la plainte d'un créancier, elle fut appelée dans le cabinet de M. le procureur de la République. Il y avait faillite, même banqueroute, vu la mauvaise tenue des livres, le magistrat parla du tribunal et des galères.

La jeune fille, effrayée, implora le procureur, demandant le moyen de sortir de cette affreuse situation. La solution fut trouvée séance tenante, et quelques instants après la jeune fille sortait de chez M. le procureur un peu chiffonnée peut-être, mais débarrassée de toutes poursuites. En 1883, elle donna le jour à un enfant et demanda quelques secours à celui qui en était le père. La demande fut rejetée. Poussée à bout, elle fit citer par huissier M. le procureur de la République par-devant le juge de paix, pour arriver à un arrangement amiable. L'habile magistrat, pour éviter tout scandale, étouffa l'affaire en intentant à la jeune mère une action correctionnelle pour tentative de chantage, impliquant l'huissier dans l'affaire comme complice.

On se demande comment se terminera ce petit scandale judiciaire, qui ne manque pas d'originalité dans la forme comme dans le fond.

ÉTRANGER

LONDRES

Le prochain départ de Folkestone du marquis Tseng est positif ; mais retournera-t-il à Paris reprendre les négociations et les poursuivre d'une façon sérieuse, ou sera-t-il rappelé, c'est ce qu'il ignore lui-même. La seconde hypothèse est cependant la plus vraisemblable.

BERLIN

L'incident Lasker-Sargent prend les proportions d'un véritable conflit entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

M. Sargent a exprimé le désir de revenir en Amérique, et la légation des Etats-Unis à Berlin, resterait vacante, jusqu'à nouvel ordre.

Enfin, M. de Bismarck a donc trouvé quelqu'un qui refusât de se soumettre à ses accès de caprice.

ÉGYPTE

On annonce la réapparition du journal français *l'Égypte*, que le ministre Mustapha-Fehmy avait supprimé comme attentatoire aux sentiments religieux du pays.

SAINT-PÉTERSBOURG

Le gouvernement russe reprend les mesures de russification des provinces baltes, commencées par le général Ignatieff. Ordre a été donné de faire enlever toutes les inscriptions allemandes aux stations de chemins de fer et sur les édifices publics.

ROME. — En Italie, la classe ouvrière est en proie à une affreuse misère. Dans les Romagnes, à Audrio, Molinella, Medicina et pays environnants, plus de deux mille ouvriers, travaillant dans les rizières, sont sans travail et sans pain.

En présence d'une situation aussi déplorable, plusieurs maires ont engagé les gros propriétaires à occuper ces meurt-de-faim, mais cela inutilement. La bourgeoisie est sans pitié, en Italie comme en France, comme dans tous les pays du monde.

Madagascar

Le *Gaulois* prétend que le *Times* félicite sincèrement M. Jules Ferry. Ses félicitations sont aigres-douces et à les étudier de près, il est aisé de voir la dent aigüe de John Bull.

Le journal de la Cité s'exprime ainsi :
 « En indiquant les limites que la France ne songe pas à dépasser, M. Jules Ferry a grandement rassuré l'opinion publique. Il est évident que le président du conseil se rend compte des deux obstacles sérieux qui s'opposent à l'établissement de la souveraineté française à Madagascar. »

« Ce sont d'abord les difficultés très graves qu'il faudrait surmonter pour vaincre la résistance des Hovas, aidés par le climat du pays par ses forêts et ses montagnes, et, en second lieu, le fait que l'Angleterre ne saurait assister avec indifférence à la conquête d'une grande île où elle a des intérêts aussi étendus que ceux de la France. »
 C'est de l'eau bénite... de cœur.

Concert-conférence du Casino

Hier, le grand concert-conférence donné par la corporation des appréteurs réunis de la fabrique lyonnaise faisait salle comble au Casino.

Vers deux heures, la première partie du concert était enlevée par une attaque magistrale *l'Union lyrique* et les *Dames lyonnaises* surtout ont été l'objet d'une ovation toute spéciale.

Le programme du concert a été exécuté presque en entier.

Nous nous sommes particulièrement associés aux applaudissements mérités du *Duo de la Juive*, d'Halévy ; de *l'Adieu aux Hirondelles*, de Ritz ; de la *Nuit d'octobre*, du *Nabuchodonosor*, de Verdi.

Les différents artistes des théâtres municipaux de Lyon ont fait des prodiges de dévouement artistique. Le précieux concours qu'ils ont prêté à cette fête populaire en ont bien vivement relevé l'éclat.

A 5 heures, M. Bouffier, président, annonce la conférence. Auprès de lui sont assis MM. Fabre, Chardon et Kerer.

M. Bouffier prononce une courte allocution et cède ensuite la parole à M. Ballue. Le député du Rhône, cravaté de blanc, emprisonné dans son frac noir, orné du ruban de la Légion d'honneur, souvenir de l'expédition du Mexique, jette au public ébahi son titre de franc-maçon avec une prétentieuse satisfaction personnelle. Puis il aborde, avec une éloquence à laquelle nous rendons hommage, la grande question de l'impôt. Il déplore la nouvelle venue d'une deuxième aristocratie qu'il semble désigner par l'exploitation du capital sur le travail.

Cette théorie fait un effet prodigieux sur ce bon public, habilement recruté, qui applaudit à tout rompre.

Le député du Rhône combat avec un rare talent d'orateur les privilèges accordés aux séminaristes au détriment du prolétariat, de l'agriculture et du commerce.

Il fait ensuite l'histoire des gloires de la République, dans les arts, dans la science et dans les lettres, comme pour protester contre cette infâme calomnie des monarchistes qui prétendent que la République est dans le marasme.

Ajoutons que M. Ballue aurait vu s'élever de bruyantes protestations, s'il se fût présenté à la Croix-Rousse, à la Guillotière ou aux Brotteaux. Le Casino était un lieu habilement choisi, car partout ailleurs on se fût souvenu de la singulière façon avec laquelle le brillant orateur a su défendre les intérêts des quartiers républicains lors de la discussion de la loi municipale.

Nos lecteurs se rappellent, en effet, que c'est grâce à cette brillante éloquence de M. Ballue que la Guillotière sera privée de QUATRE conseillers municipaux et que la bourgeoisie du centre en aura QUATRE de plus.

Nous espérons que les électeurs seront de bons juges aux prochaines élections. En terminant, il salue les victoires du Ton-

kin, et son enthousiasme est tel, qu'il oublie les embarras qu'elles créent, les qu'elles englobent, sent et le sang qu'elles répandent. J.-B. P.

LES ANGLAIS AU SOUDAN

Deux villages entre Mansourha et Zogazig ont été attaqués et pillés par des bandes d'indigènes armés de remingtons. Aucune arrestation n'a été faite, mais les instigateurs de cette attaque sont connus.

D'après des nouvelles de la Haute-Egypte, les habitants des villes expriment ouvertement leur espoir de voir arriver bientôt le Mahdi.

Les tribus entre Korosko et Assouan sont parfaitement soumises à leurs cheiks ; et la fidélité de ces derniers dépend toujours des subsides que leur accordent les Anglais.

Vendredi, s'est tenue au Caire, une réunion, sous la présidence de sir E. Baring, pour l'établissement d'un asile destiné aux femmes esclaves affranchies. Le mouvement est patronné par la reine d'Angleterre, le Khédive, Nubar-Pacha et lord Granville, qui sont à la tête des souscripteurs.

Voilà des esclaves qui ne feront que changer d'esclavage.

CHRONIQUE RÉGIONALE

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Conférence politique. — Le dimanche 13 avril prochain aura lieu à Mâcon une grande conférence républicaine, sous la présidence du citoyen Ch. Boyssellet, député. Parmi les députés qui doivent y assister, figurent les citoyens Camille Pelletan, Forest, Lagrange, Pochon, de Lacroix et Loranchet, Brialou, Madier de Montjau et Sigismond Lacroix.

Nous ferons connaître prochainement l'heure et le lieu de cette conférence.

Aujourd'hui, vers trois heures de l'après-midi, le nommé Gob, âgé de 54 ans, ancien sergent retraité et qui n'avait pas été vu depuis vingt-quatre heures, a été trouvé presque mort dans la chambre garnie qu'il habite, rue des Ursulines ; cet homme venait d'être frappé d'une congestion cérébrale.

Le docteur Ferrusset qui a été appelé à lui donner les premiers soins, l'a fait transporter à l'hôpital, ayant reconnu la gravité du mal.

RIIONE

L'Arbreale. — Elections municipales. — Les délégués de la commune de l'Arbreale convoquent les électeurs à une réunion publique dimanche 30 mars, à 11 heures précises du matin, salle du préau des écoles.

Ordre du jour. — Renouvellement annuel des délégués pour la préparation des élections au conseil municipal ; rapport des délégués sortants ; propositions diverses.

HAUTE-SAVOIE

M. Raynal, ministre des travaux publics, et M. Sadi-Carnot, député, ont accepté, sauf le cas de force majeure, l'invitation qui leur a été faite par MM. Chaumontel, sénateur, et Jules Philippe, député, de vouloir bien assister aux fêtes d'inauguration du chemin de fer d'Annecy à Annemasse et du monument Sommeiller.

Sommeiller fut l'inventeur de la machine perforatrice du Mont-Préjus, à l'aide de laquelle on fit la gigantesque percée des Alpes qui relie aujourd'hui la France avec l'Italie.

SAVOIE

Chambéry. — Notre conseil municipal est appelé à délibérer lundi sur la construction d'une nouvelle caserne aux frais de la ville. Nous souhaitons que cette question aboutisse plus heureusement que tant d'autres sur lesquelles notre conseil a délibéré et qu'il avait adoptées.

LA FILLE-MÈRE

PREMIÈRE PARTIE

INÈS

— Même à vous ! — Et ce n'est pas de l'ingratitude, croyez-le. — Non... je ne suis pas ingrate... Ce que vous avez été pour moi... m'a profondément touchée... et... si je mourais demain... eh bien, votre souvenir, avec celui de mon enfant, est le dernier qui hanterait mon esprit... Je suis même heureuse... ah ! bien heureuse ! que vous me donniez l'occasion... de vous remercier...

Vous n'avez pas à me remercier ! — interrompit-il un peu vivement. — Je n'ai rien fait pour vous... vous ne m'avez permis de rien faire... je vous ai soigné... il est vrai... c'est mon métier... et, de ce côté, vous ne me devez rien... pas même un merci... je le répète.

— Monsieur Danilow, ce n'est pas de cela non plus que je vous remercie... bien que cela mérite aussi un remerciement,

quoi que vous en disiez... non... mais de ceci :

J'étais une pauvre fille... une fille-mère... Je suis jeune et jolie... malgré tout... Vous m'avez en somme, sauvé la vie, puisque ce sont vos soins qui, les premiers m'ont arrachée à la mort... Je suis misérable, sans famille, sans un appui, sans une protection... Beaucoup auraient pu établir là-dessus des espérances, ou des prétentions... et vous m'avez traitée toujours... avec un saint respect, comme si j'eusse été votre sœur, la jeune fille la plus immaculée... Oh ! cela, voyez-vous m'a été au cœur... cela, je ne l'oublierai pas ! C'est d'estime que j'avais besoin... Vous m'avez relevée à mes propres yeux...

Elle lui prit les deux mains, et les serra avec force.

— Merci ajouta-t-elle d'un accent particulier, qui remua Ivan Danilow jusqu'au fond du cœur.

— Mademoiselle, — dit-il, en balbutiant et devenu très rouge, — on ne pouvait vous confondre avec les autres... avec personne... Puis, d'ailleurs, j'ai des idées, des opinions, des convictions, un *credo* moral, qui me mettent au-dessus de tous les préjugés que je méprise... et ne m'aurait pas permis de vous juger... pour votre malheur, — ainsi que le fait la société actuelle.

Ces paroles furent prononcées avec une sorte d'exaltation mystique, qui parut étonner la jeune femme.

— Soit ! — répliqua-t-elle lentement, — je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire... mais peu importe... Ce que vous avez été pour moi, ce que vous êtes encore, en cet instant, je vous le répète, je ne l'oublierai jamais.

— Et je ne puis rien d'autre pour vous ? — ajouta-t-il tristement et timidement.

— Non ! — Je ne puis vous rendre aucun service ? — Aucun.

Il y eut un court silence.

Elle le regardait, ou plutôt son regard, perdu dans le vague, annonçait qu'elle regardait en dedans d'elle-même, un avenir connu d'elle seule.

— Quand partez-vous ? — fit-il enfin.

— Demain, vous le savez.

— Sans doute ; mais, le matin, ou le soir ?

— Est-ce que j'ai le choix ?

— Oui, vous pouvez rester jusqu'à quatre heures.

— Oh ! alors — s'écria-t-elle vivement, — je ne partirai qu'au dernier moment.

— Alors, je vous verrai encore ?

— Certainement.

Il se retira.

Le lendemain, il la revit à la visite du matin.

Ils n'échangèrent aucune parole. Il y avait là le médecin, l'infirmier, les élèves.

Dans la journée, il ne reparut pas.

Inès l'attendit avec une sorte d'agitation fébrile, mais ne le fit point demander, et n'interrogea personne pour savoir où il était.

Quand le moment de partir fut venu, elle jeta un dernier regard interrogateur autour d'elle ; puis, ne le voyant pas, elle eut un triste sourire et retint une larme en murmurant :

— Peut-être est-ce mieux ainsi !

On était au mois de mars, — mois précieux, qui mêle beaucoup des brutalités de l'hiver à quelques-uns des sourires du printemps.

A cette époque, les jours ne sont pas bien longs.

La nuit vient vite, et, la nuit venue, le froid embusqué dans l'ombre reparait et se venge des défaites que lui a infligées le soleil, à midi, — quand il paraît.

AIN

Serrières-de-Briord. — Libre-Pensée. — La Libre-Pensée de Serrières-de-Briord a donné le 27 mars, son premier banquet organisé avec soin, par notre zélé vice-président Lucien Lapiere fils, exploitateur de pierres lithographiques.

Le but de notre réunion était de nous entendre pour que les deux sociétés de secours-mutuels de Serrières-de-Briord fissent fusion, afin de nommer un comité pour l'organisation des prochaines élections municipales.

ROAINE

La Libre-Pensée de Roanne, voulant manifester ses principes d'athéisme, organise un banquet à 1 franc par personne, pour le Vendredi-Saint, à 8 heures du soir dans la grande salle de Venise.

Ce banquet sera suivi d'un Concert instrumental et vocal, sous la direction de M. Chas-sin.

Les citoyennes et citoyens qui voudraient prendre part à ce banquet, pourront se procurer des cartes chez les citoyens Darcy, Calais, à la société la Solidarité pour le faubourg de Clermont; Deville, rue Poisson, 15; Bougain, rue St Jean, 61; Gouttenoire, quai de l'Île; Heitz, quai de la Loire, à la société la Concordie, faubourg Mulant.

Les arrestations à St-Etienne. — Le citoyen Bergues, qui avait fait dans la réunion publique la proposition de sortir en masse pour aller à la préfecture a été arrêté avant-hier matin.

M. Régis Traveillier, conseiller général de la Loire, secrétaire de la réunion, serait, dit-on, également poursuivi, ainsi que les membres du bureau.

La chambre syndicale des patrons et ouvriers veloutiers réunis, invite tous les ouvriers sans travail de toutes les corporations, qui désire-raient participer aux secours de la ville, à venir se faire inscrire au siège social, rue Traversière, 3, de 7 à 9 heures du soir, tous les jours et le dimanche de 10 heures à midi.

Dernière Heure

UN CONCOURS ANNULÉ

Le concours pour le prix de Rome a été annulé, le peintre Hébert ayant donné à ses élèves, quinze jours avant l'entrée en loge, le sujet du concours qui était: Jésus au Prêtoire.

LETRE DE GAMBETTA

Le Temps publie une curieuse lettre inédite adressée par Gambetta à Gustave Naquet.

PARIS MUNICIPAL

Des avis de source autorisée permettent d'affirmer que le gouvernement, s'abstenant dans la question du scrutin pour Paris, le scrutin de liste par arrondissement sera voté à une assez forte majorité.

NOUVELLE CHAIRE A LYON

Le ministre de l'instruction publique vient de signer un décret créant une chaire de physiologie à la Faculté des sciences de Lyon.

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Deux noms sont mis en avant pour la candidature à la présidence de la Société des Gens de Lettres. Ce sont ceux de MM. Arsène Houssaye et de Cherbuliez.

Le premier a beaucoup de chances. On sait qu'il s'agit de remplacer M. About, nommé à l'Académie.

Cannes. — Les obsèques du duc d'Albany ont été renvoyées à demain. Le prince de Galles, qui arrivera demain y résidera.

Berlin. — Le bruit court que M. de Bismarck donnerait sa démission de président du Conseil des ministres, il serait remplacé par M. de Puttmaker.

CONCERT DE L'UNION GAULOISE

L'Union Gauloise conviait hier ses membres honoraires à une matinée artistique au théâtre des Célestins. Cette Société chorale, si bien dirigée par M. Ch. Nord s'était assurée les concours de dix leurs artistes des théâtres municipaux, ainsi que de l'excellent pianiste M. Angelo dal Vesco.

A une heure et demie la toile se lève et la salle toute entière acclame la vaillante société qui, de date toute récente, a déjà obtenu de nombreux succès. Nous ne pouvons décrire en détail le succès de Mlle Jacob, de MM. Paravey et Berardi, tous artistes bien connus du public; mentionnons l'Opéra-Maria, de Gounod, chanté par Mlle Sevari, avec accompagnement de violon, harpe et orgue-harmonium ainsi que la première audition de la Sérénade Romantique, quintetti fort original écrit par notre chef d'orchestre et exécuté d'une façon brillante par MM. A. dal Vesco, Ritter, Pioletti, Luigini et Mlle Monnier.

est M. Mallard, l'excellent comique des Célestins, qui est chargé de donner la note de la fête; c'est dire que c'est lui qui est voté à l'exigence du public. M. Mallard ajouta sans trop se faire prier, deux gentils petits morceaux aux deux monologues poètes au programme; et cette charmante fête de famille se termine par un Rival pour rive, comédie

de M. Grenet Damond, fort bien enlevée par MM. Demay et Royer et Mlle Deugny, et tout le monde se retire enchanté.

Pour nous, nous ne pouvons que féliciter les divers artistes qui avaient gracieusement prêté leur concours à l'Union Chorale et nous souhaitons de voir cette société continuer à marcher dans la voie du progrès, comme elle l'a fait jusqu'ici, lui prédisant un avenir tout fleuri de lauriers et de couronnes.

LA FÊTE GYMNIQUE

Hier, à deux heures, avait lieu, sous le patronage du comité lyonnais de la Ligue des Patriotes une grande fête gymnique présidée par M. Paul Déroulède.

C'est devant une salle choisie, que la fanfare des Touristes lyonnais ouvre la fête en exécutant un brillant allegro d'Askernann « Charivari ».

Nous remarquons dans l'assistance la présence des généraux Carteret Tréouart, Bréart et un grand nombre d'officiers. Après quelques marches et mouvements d'ensemble exécutés par les gymnastes, la société suisse fait son entrée. Une véritable ovation lui est faite et son œuvre d'applaudissements la rappelle à rés son travail aux barres parallèles et aux pyramides.

La fanfare des Amis réunis exécute divers morceaux qui lui valent de nombreux applaudissements. M. Durquesne, du théâtre royal du parc de Beuville a été très applaudi dans ses deux récits patriotiques « La Veillée » de François Coppée et « Vive la France ! » de Paul Déroulède.

M. Déroulède fait ensuite un discours sur la Défense nationale. Il a été fréquemment applaudi.

Il termine, remettant au nom de la Ligue des Patriotes, les médailles de la société à M. Nolot, président du comité lyonnais; à M. Lanté, président de la société lyonnaise de gymnastique; à M. Delaroche, du Progrès de Lyon; et à M. Jautet, du Lyon-Republicain.

Puis il remercie la presse qui le seconde, non sans décocher un trait à ceux qui, comme nous, ne croient pas dans l'opportunité, ni dans l'utilité de son entreprise.

La monarchie joue un bien vilain tour à l'un de ses défenseurs, M. des Houx. Il est vrai que c'est la monarchie italienne. Il est en ce moment détenu à Rome pour délit de presse. Voici d'après un journal du pays comment il est traité :

« M. H. des Houx est enfermé dans une cellule où l'air n'arrive que par un soupirail. A certaines heures de la nuit, un gardien vient secouer les barreaux du soupirail pour s'assurer que M. des Houx ne se a pas sciés. On ne lui permet ni encre, ni plume, ni papier : interdiction d'écrire. Les journaux lui sont également défendus. Trois fois par semaine, seulement, il peut recevoir ses amis, à travers deux grillages, séparés l'un de l'autre par un espace de plusieurs mètres. Enfin, on ne lui permet de faire qu'un repas par jour.

Ce clercal forcené, lorsqu'il est libre, passe son temps à écrire que la République est le plus épouvantable des gouvernements. Il a pu le dire au nez de la République et vaquer tranquillement à ses affaires. Un jour il s'est permis de crier trop fort aux oreilles de la monarchie, elle l'a jeté en prison et l'a traité comme un vulgaire bandit.

A TRAVERS LYON

Monsieur le Rédacteur en chef, La Société l'Avenir des Travailleurs, rue Po-tu-Temple, 20, à Lyon, vous prie de bien vouloir remercier, dans un de vos plus prochains numéros, M. Faroud, de ce qu'il a bien voulu choisir notre société pour lui faire don de la somme de 25 francs, qu'il a eu droit de disposer par le n° 9 473, duquel il lui est échu une somme de 100 fr. que votre journal veut bien gratifier, chaque jour un de vos lecteurs. Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de nos remerciements. Pour l'Administration : Le Président, GAZEAU.

A l'Hôtel-Dieu. — Jean Tabailon, demeurant rue Boileau, 90, s'est trouvé indisposé dans la rue de la République; on l'a transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu.

Jean Degueuse, tailleur d'habits, tombe malade sur le quai Saint-Antoine, a été conduit à la pharmacie Malignon, rue Mercière, où il reçut les premiers soins, après quoi il fut admis à l'Hôtel-Dieu.

Arrestations. Jules Charreyre, journaliste, demeurant rue Molière, 134, a été arrêté au moment où il demandait l'aumône.

Henry Pouth, briguetier, trouvé errant sur la voie publique, sans domicile ni ressources, a été écroué pour vagabondage.

Un complice. — Nous avons parlé hier de l'arrestation d'un chiffonnier qui ramassait même les planches d'une certaine longueur. Les gardiens de la paix ont arrêté son complice, le nommé Jean-Marie Dassy, revendeur, rue des Trois-Pierres, qui s'était enfui à leur approche.

Enfant abandonné. — La nommée Poulain, demeurant rue Pierre-Corneille, 60, était arrêtée, ces jours-ci, pour purger une condamnation à un mois de prison prononcée contre elle. Sa petite-fille Marie, âgée de deux ans se trouvait par suite abandonnée dans le domicile de sa mère. Les voisins la recueillirent et la firent admettre à la Charité.

Hier, vers 8 heures du matin, Mme S..., revenant de la messe, trouva son mari pendu dans l'arrière-boutique de son atelier, qu'il occupait comme marchand de verres 60, rue Sébastien-Cryphe.

On ignore les motifs qui ont poussé M. S. à cet acte de désespoir.

A la Permanence. — Le nommé Charles Pontille, ouvrier cordonnier, demeurant rue Bugeaud, 111, a été arrêté sous l'inculpation de vol.

Joseph Briot, sans profession, demeurant cours Charlemagne, 34, a été écroué à la Permanence pour avoir dérobé une somme de trois francs cinquante à la nommée Hélène Perge, rue Molière, 135.

Les malfaiteurs. — Quatre jeunes vauriens s'amusaient la nuit dernière à éteindre les becs de gaz de la montée du Cercle, situé rue des Archers, 9, après quoi ils tentèrent de pénétrer dans ledit Cercle, menaçant les garçons qui leur défendaient la porte. Le concierge de la maison était allé quérir les gardiens de la paix; mais les quatre complices se sauvèrent à leur approche. Les agents se mirent à leur poursuite et en arrêtèrent trois : un dans la rue de Pazzi, et deux sur la place Bellecour; ce sont les nommés Jules Rouffiat, demeurant rue Centrale, 21; Paul Viala, brozier, rue Pareille, 12; et Henri Magnin, chapelier, rue Dubois, 14; quant au quatrième, il est parvenu à s'échapper. Les trois autres ont été écroués à la Permanence, sous l'inculpation de violation de domicile.

Une faute typographique nous a fait dire Piliari pour Satin, dans notre compte rendu de l'incendie de Serin; c'est le soldat Satin, de la 25e section d'administration qui, au dire des officiers de pompiers, s'est si courageusement distingué au plus fort du sinistre.

M. Jean Tardy, passage Saint-Pothin, 12, nous prie d'annoncer qu'il n'a rien de commun avec Jean Tardy, pris hier en flagrant délit de vol.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Les Célestins donnaient hier deux premières représentations: Les Enfants, dont nous avons parlé, et l'Hôtel Godolot.

L'Hôtel Godolot nous paraît renfermer les éléments d'un succès mérité. Après les larmes, le sourire. C'est l'application du castigat ridendo moros unie à l'observation vraie d'un des coins les plus curieux de la vie provinciale. Sans abuser, comme dans certaines comédies modernes, des entrées et des sorties, des arrivées inopinées, des bouculades incessantes ou la manœuvre des portes, tour à tour ouvertes et fermées, semble donner à l'action l'apparence d'une marche à fond de train vers le dénouement, le quiproquo inévitable n'a rien d'exagéré et la rencontre des déductions arrive sans secousse. Pièce juste, dont le style se relâche quelquefois, mais dont la charpente se maintient solide sur ses bases et où le rire éclate à temps, franc, large et ferme, avec le secours d'une interprétation excellente, où chaque acteur prodigue ses moyens personnels ou sa verve endiablée.

Nous renouvellerons nos compliments à Mme Jalabert, toujours séduite ante dans le rôle de Miette. Mme Billon et MM. James, Demey et Fort sont des artistes irréprochables.

Grand-Théâtre.

Lundi 31 mars, clôture des représentations d'Opéras.

Adieux de Mlle Jacob, Adeline et Elisa Gedda, de MM. Lamarche, Berardi et Bacqui. Faust, opéra en cinq actes et sept tableaux, musique de Gounod.

Grand air du Bal masqué, de Verdi, par M. Berardi.

Mardi 1er avril, relâche pour répétitions générales.

Mercredi 2 mars, première représentation de la Princesse des Canaries, opérette en trois actes de MM. Chivot et Duru, musique de M. Ch. Lecocq, avec le concours de Mmes Jeanné André, Clary, Brigitte, Auloy, du théâtre des Folies-Dramatiques et de M. Désiré, ténor du théâtre des Bouffes-Parisiens, et pour le début de MM. Mercier et Paul Bert, ainsi que M. Léon Reine.

Costumes et accessoires du Théâtre des Folies-Dramatiques, décors du premier et troisième acte.

Théâtre des Célestins

Lundi, 31 mars, 3me représentation de l'Hôtel Godolot, le plus grand succès, en 3 actes, du à la collaboration de MM. Vicorien Sardou et Crisafulli.

3me de: Les Enfants, comédie drame en 3 actes, de M. Georges Richard.

On commencera par un fau-ne par vers, comédie en un acte, de M. Dunuraiza.

TRIBUNE LIBRE

Grève générale des Chenilleux. — Citoyens! la grève continue et pas un de nous ne fléchira à son devoir. Si parmi nous il y a quelques renégats, ce ne sont certes pas des ouvriers qui pourront nous porter un bien grand préjudice. Soyons fermes, soyons unis, ne nous laissons pas intimider par de belles paroles qui pourraient un jour nous être très nuisibles.

Nous n'avons, citoyens, qu'une marche à suivre, celle de revendiquer nos droits, par tous les moyens en notre pouvoir. Nous ne demandons rien; nous ne voulons que les prix qui nous ont été payés jusqu'à ce jour soient maintenus.

bonheur étrange n'existe que dans votre intérêt personnel. Allez, travaillez, il y a assez long temps que nous sommes les dupes des capitalistes. Il est temps de leur montrer que s'ils savent nous tendre des pièges, nous saurons les éviter. Citoyens, toujours unis par la fraternité, nous ne pouvons nous retirer de la lutte que vainqueurs, car nous sommes tous des frères qui combattons pour le droit à l'existence. Oui, nous serons vainqueurs, car nous voulons vivre en travaillant ou tomber en combattant et comme nos frères de quatre-vingt-trois, nous avons gravé au fond du cœur cette devise sublime: tous pour un et un pour tous.

Monument des Fédérés. — Au cours de la discussion devant le conseil municipal de Paris, relative à l'érection d'un monument à la mémoire des fédérés, le préfet Pouhelle a prétendu que des dispositions légales interdisaient les concessions collectives.

Pourquoi les généraux Thomas et Lecomte en ont-ils une ? La réaction a honoré ses séides. La République n'honorera-t-elle pas ses défenseurs ? J. Soulier, 65, rue Téméraire-Or.

La corporation des employés de commerce de nouveauté est convoquée par la société la Prévoyante, à une réunion, mardi 1er avril, à 9 heures trois quarts du soir, Palais de la Bourse, salle des Réunions Industrielles, à l'effet de discuter les réponses qu'il y a lieu de faire au questionnaire que la commission d'enquête parlementaire, relative à la crise économique, a adressé à cette société.

Association des anciens élèves de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, sixième arrondissement. — Pour des raisons majeures, la conférence de M. le docteur Bard est renvoyée au dimanche 6 avril, à deux heures, rue Sully, 79.

Grève des chenilleux

Citoyens, pas de défaillance, soyons unis comme nous l'avons toujours été jusqu'à présent, par ce moyen nous sommes sûrs d'arriver à un bon résultat.

Pour les renseignements, s'adresser au siège de la chambre syndicale, rue Garibaldi, 108, chez le citoyen Goutard, de 9 heures à 11 heures, et de 2 heures à 5 heures.

Concert-Tombola. — Nous apprenons qu'un concert suivi de tombola s'organise pour le 8 avril prochain, salle de l'Élysée, rue Bassa-du-Cort-au-Bois, au profit d'une œuvre démocratique.

Les citoyennes et citoyens qui voudraient se procurer des cartes en trouvant au adresses suivantes :

- Citoyens : Vincent, rue Rabelais, 58; Gachet, cours de la Liberté, 89; Chauv-sieux, rue St-Jean, 6; Bourgeois, route de Vienne, 128; Buisson, rue Garibaldi, 159; Peronet, rue Vendôme, 289; Lave rière, avenue des Ponts, café; Fiehet, rue Moncey, 54.

Avis à la corporation des tisseurs. — Les deux commissions, des vingt et un et des études réunies, portent à la connaissance de la corporation qu'elles proposent pour titre : Commission exécutive du groupement des tisseurs, pour être conforme aux résolutions prises par la grande assemblée du 25 mars, tenue à l'Albion.

Le siège est situé au café Dava, place Croix-Paquet. Tailleurs de pierres. — La chambre syndicale de MM. les entrepreneurs qui auraient besoin d'ouvriers s'adresser au siège social, rue de la Bourse, 16, Lyon.

Le secrétaire, Cartet.

On demande une bonne ouvrière giletière à la journée, bien rétribuée. S'adresser au bureau du journal.

On demande un jeune homme de 12 à 14 ans pour faire les courses. S'adresser au bureau du journal.

La conférence publique et contradictoire qui devait être donnée hier à Villeurbanne par la citoyenne Paule Mink et le citoyen Ramé n'a pu avoir lieu, par suite du refus de la propriétaire de la salle de remettre les clefs aux organisateurs de la conférence.

Nous avons en nous la croyance qu'il y a eu influence de haut lieu et l'aspect de la place des Maisons-Neuves à l'heure de notre ouverture confirme parfaitement nos justes soupçons à ce sujet.

Aux citoyens socialistes, bons entendeurs, salut.

Une réunion, tenue le 29 mars, à quatre heures du soir, dans le local de M. Burnichon, place Gerson 3, ayant pour but la formation d'une Société coopérative de chauffage a nommé une commission provisoire chargée d'élaborer les statuts de ladite Société, et de les présenter dans la réunion privée qui aura lieu au même local, le jeudi 3 avril, à huit heures du soir. Tous les citoyens qui voudront en faire partie sont priés d'y assister.

Pour la commission provisoire : C. Puaud, Anglada, Poncet, Danis, Perrin, Bondon.

Dames réunies. — Grand concert-tombola organisé par cette Société démocratique, au bénéfice de leur bureau de placement, le 25 mai, au Casino de Vaise.

Diverses sociétés musicales et de nombreux artistes des concerts de Lyon, prêteront leurs concours pour cette apête.

Des billets sont déposés aux adresses suivantes : MM. Chapsard, rue de Flesselles, 23; Garnier, rue Céli, 8; Lacoar, rue Garibaldi, 138; Gaudivat, cours Gambe la, 92; A la Chambre syndicale, rue Chaponnay, 58.

Libre pensée

Le groupe nationaliste de la morale positive de la ville de Lyon invite les adhérents à la Libre pensée à manifester contre les préjugés existants par un banquet populaire, qui aura lieu le vendredi 11 avril, à 8 heures du soir, au restaurant Rivoire, avenue de Saxe, 222.

Le prix d'entrée est fixé à 1 fr., et 50 cent, pour les enfants.

On trouvera des cartes d'entrée aux adresses suivantes :

Citoyens Filleron, 27, rue Villeroy; Noël, 2, montée Rey; Chevassieux, 9, rue Sainte-Jeanne; Villeveille, marchand de meubles, avenue de Saxe, 236; Carruel, 79, cours Lafayette; Perrin, rue Loiselère, 7; Farget, 130, rue Bugeaud; Mayot, avenue de Saxe, 172.

Grand MODÈS DÉTAIL MME J. CLÉMENT Grand-Côte, 87, Lyon SPÉCIALITÉ POUR DEUILS Bonnets et Chapeaux montés PRIX MODÈRES

AU PONT-NEUF

3, place St-Nizier, 3

Complets fantaisie . . . 25 f. - 35 f.
Haute confection . 44 f. - 67 f. - 80 f.

Pharmacie Moderne de Lyon

GRANDE DIMINUTION DE PRIX

Thé des Alpes, 70 c. au lieu de 1 fr. 25; Thé Béraud, 60 c. au lieu de 1 fr. 25; Eau d'Hunyadi, 70 c. au lieu de 1 fr. 25; Pilules Suisses, 1 fr. 20 au lieu de 1 fr. 50; Fer Bravais, 4 fr. au lieu de 5 fr.; Liqueur de Goudron, 1 fr. 25 au lieu de 2 fr.; 400 capsules de goudron pur pour 1 fr.; Vin de quinquina, 2, 3, 4, et 4 fr. 50 le litre; Huile de foie de morue pure, 2, 2,50 et 3 fr. le litre; Salsepareille, 4 fr. le kil.; Sirop de protoïdure de fer, 4 fr. le litre; Sirop antiscorbutique, 3 fr. le litre; Tisane de Bochet, 0,10 c. le paquet pour 1 litre. — Les ordonnances sont tarifées 40 0/0 au-dessous des prix ordinaires. La Pharmacie Moderne est la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

Guérison radicale des **HERNIES** Hommes, Femmes, Enfants. Paiement après guérison. — **THERON & Co**, 28, rue Confort, au 2^e, Une dame est chargée d'appliquer p. dames.

Névralgies

Nous rappelons aux personnes atteintes de névralgies, migraines, maux de dents, maux d'yeux, surdités, bourdonnements, que le traitement russe du **D^r Loewenthal**, si réputé pour ses guérisons nombreuses et authentiques, se trouve toujours à la pharmacie **MOUQUET**, 10, rue Quatre-Chapeaux, Lyon; Ledrun, à Paris, faubourg Montmartre; Jars, à Clermont-Ferrand; Bouchardy à Saint-Etienne; Hemery, à Bourg; Vergiat, à Roanne. Prix du traitement: 4 fr. 50.

RHUMS ET COGNACS de la M^{me} **FILLEUX** Frères de Royans-s-Gironde

E. JEANNIN

REPRÉSENTANT

Lyon — 216, Rue Garibaldi, 216 — Lyon

La Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine, délivre gratuitement et envoie franco à toute personne qui en fera la demande une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

AUX ÉMIGRÉS ALSACIENS

Angle des rues Grenette et Centrale

GRANDS MAGASINS DE CHALES, SOIERIES, DRAPERIES, LAINAGES & NOUVEAUTÉS

Spécialité de Confections pour Dames et Enfants.

Saison du Printemps 1894

GRANDE MISE EN VENTE

de tous les Articles de la Saison

ARTICLES RECOMMANDÉS

1,500 Jupes drapées. 8 fr. 95
Valeur réelle 15 fr.

Visites velours gaze. 49 —
Valeur réelle 100 fr.

Jacquettes toutes nuances 3 f. 95
Articles mi-saison.

Cet article qui était épuisé vient d'être renouvelé complètement.

ARTICLES POUR

LA PEINTURE ARTISTIQUE

Couleurs fines à l'huile

COULEURS POUR L'AQUARELLE
Couleurs pour Porcelaine

Grand choix de boîtes garnies, chevalets de table et d'atelier, etc., à des prix très réduits

chez **GUYOT**

4, rue Saint-Dominique, Lyon

PLUS DE BENZINE

L'ORÉODOXINE

Eau à détacher sans odeur

SE TROUVE PARTOUT

DÉPOT GÉNÉRAL

25, quai Tilsitt, 25, Lyon

Le Rédacteur-Gérant, **PAGÈS**.

Lyon. — Imp. Moderne, cours de la Liberté, 70

MAISON DE LA

BELLE JARDINIÈRE

DE PARIS

Vêtements en tous Genres pour Hommes et pour Enfants

Ouverture de la Saison d'Été

25, Rue Saint-Pierre, 25

A LYON

Monsieur Dessert, restaurateur, rue des Maronniers, 7, a vendu son restaurant à une personne dont le nom est désigné dans l'acte de vente. Pour les réclamations, s'adresser à M. Colomb, rue du Commerce, 3.

Tout Commerçant qui désire améliorer sa position commerciale, n'a qu'à s'adresser à M. Henry, rue Royale, 19. Tous les jours, de 4 à 6 heures.

TOUT LYON Voudra savoir son avenir par la célèbre M^{me} **STÉPHANIE**, 1, r. des Capucins, près la Grand-Côte

MARIAGES dame veuve, sans enfants, 36 ans, dot 30,000 fr., épouserait monsieur ayant position et fortune en rapport. Ecrire à M. Picard, rue Mercière, 62.

MANUFACTURE DE PAPIERS PEINTS

LYON, 15 & 17, Rue de Jarente, 15 & 17 LYON

Papiers depuis **15** centimes

Spécialité de Bordures, articles riches, reproductions d'étoffes

M^{me} CAMILLA CÉLÉBRITÉ PARISIENNE genre Desbarrolle
Prédit l'avenir par les lignes de la main
Reçoit de 8 heures du matin à 9 heures du soir, 13, rue Ste-Catherine, au 3^e, 1^{er} escalier.

Chapellerie

A L'HERISSÉ

Cours Gambetta, 11, Lyon

Réorganisation nouvelle. — Saison d'été. — Grand choix pour hommes et enfants. Haute nouveauté pour dames. Chapeaux bien garnis et de bon goût à 3 fr. et au-dessus.

UNION IMMOBILIÈRE

Société anonyme, capital 500.000 Fr.

PARIS, r. Grange-Batelière — 33, r. de la Bourse, LYON

DEMANDE Employé intéressé avec apport de 80 à 100,000 fr. garantis par 2^e hypothèque sur immeuble de 900.000 fr., position annuelle de 15.000 fr., intérêts compris.

DEMANDE 40.000 fr. sur nue propriété de 70.000 fr., l'usufruitier âgé de 77 ans. Intérêts 3.000 fr.

DEMANDE 25.000 fr. à 5 0/0 sur 1^{re} hypothèque d'un immeuble de 55.000 fr., situé à Lyon.

DEMANDE 15.000 fr. à 5 1/2 0/0 garantis par une propriété de 35.000 fr.

DEMANDE de 10 à 15.000 fr. à 8 0/0, garantis par obligations représentant plusieurs fois la valeur du capital.

DEMANDE 6.000 fr. à 6 0/0, garantis par cession de locations s'élevant annuellement à 8.000 fr.

AVIS AUX INDUSTRIELS

L'UNION IMMOBILIÈRE offre grand choix d'employés intéressés sérieux disposant de capitaux. Tous renseignements demandés sont donnés gratuitement.

BRASSERIE

DU



LYON

Salle de Billards au 1^{er}

BANDES AMÉRICAINES

Liqueurs de marques. — Consommations de 1^{er} choix

SERVICE A LA CARTE. — DÉPÊCHE : 25 CENTIMES

VIN DÉPURATIF

à l'Extrait de Salsepareille rouge de la Jamaïque et à l'Iodure de Potassium
De la Pharmacie Moderne de Lyon

L'écrou du sang est le germe de presque toutes les maladies. En effet, lorsque le sang qui circule dans le corps tout entier pour porter à chaque partie la nourriture nécessaire, est infecté de quelque impureté, l'acte important dont il est chargé ne peut s'effectuer dans des conditions normales; c'est alors la maladie et non la vie et la santé, qu'il charrie à travers l'organisme. C'est principalement au printemps, sous l'influence de la chaleur renaissante et de cette sève qui fermente dans la nature entière, que l'écrou du sang se manifeste plus visiblement, soit par des signes extérieurs, soit par des désordres internes; aussi est-ce le moment où l'on songe de préférence à faire usage de dépuratifs; mais cette écrou subsiste en toute saison, aussi est-il toujours à propos d'y remédier. De toutes les préparations destinées à neutraliser et à éliminer les virus qui corrompent le sang, la plus efficace, la plus agréable à prendre, celle dont les effets sont les plus prompts et les plus durables, c'est incontestablement le **Vin dépuratif de la Pharmacie Moderne de Lyon**; il entraîne et expulse les virus morbifiques, chasse la bile, rafraîchit le sang, purifie les humeurs et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être. Une installation toute spéciale des appareils entièrement nouveaux, dans lesquels la Salsepareille rouge de la Jamaïque, soigneusement choisie, est traitée par la vapeur jusqu'à complet épuisement, sont pour le public la garantie d'un produit absolument supérieur, dont aucune préparation ne saurait approcher.

Aussi, le **Vin dépuratif de la Pharmacie Moderne de Lyon** fait-il disparaître en très peu de temps: plaies, boutons, dartres, eczéma, furoncles, scrofules, les maladies contagieuses, les douleurs, rhumatismes, etc., etc.

Pour éviter toute contrefaçon ou imitation, il est indispensable d'exiger le **Véritable Vin dépuratif de la Pharmacie Moderne de Lyon**.

Traitement pour 20 jours: 6 fr.

Expédition franco d'emballage pour toute la France. Nous recommandons à nos clients de donner leur adresse très exactement.

La **PHARMACIE MODERNE DE LYON**, 5, rue Sainte-Catherine, délivre gratuitement et envoie franco, à toute personne qui en fera la demande, une brochure traitant des maladies vénériennes et des vices du sang.

Vente en gros de l'AVENIR: 3, place de la Bourse, 3